



COMMUNIQUE DE PRESSE

29 janvier 2024

Pour un contrôle du commerce des cuisses de grenouilles

L'association **Vétérinaires pour la Biodiversité** encourage les vétérinaires à signer [un courrier destiné au Président de la République Emmanuel Macron](#), afin de donner à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) les moyens de contrôler le commerce des cuisses de grenouilles*.

La France est le premier consommateur du marché européen des cuisses de grenouilles qui pèse **environ 4000 tonnes par an (entre 80 et 200 millions de grenouilles)**. Les cuisses de grenouilles sont importées sans aucun contrôle depuis l'Asie du sud-est, la Turquie et l'Albanie. Ce commerce menace les populations de grenouilles et les écosystèmes des pays exportateurs. En outre, les méthodes de mise à mort sont cruelles.

Nous demandons donc à la France de prendre l'initiative en faveur de la surveillance et la réglementation du commerce des cuisses de grenouilles.

Chaque vétérinaire ou étudiant vétérinaire, quel que soit son activité et sa nationalité, est invité à apporter [ICI sa signature à ce courrier collectif](#) au plus tard le 24 février 2024. Merci pour votre participation !

Contact Presse :

Alain Moussu, président de Vétérinaires pour la Biodiversité

Tél : 06 23 75 70 94

vpbiodiv@gmail.com

** sur une proposition de l'association allemande Pro Wildlife*